

Tribunes publiées dans le Journal n°48



Julien Carré

Majorité municipale

À notre arrivée à la tête de la ville, nous avons pu constater que la situation dans laquelle se trouvait le Blanc-Mesnil était très délicate, avec près de 90 millions d'euros de dettes. Le remboursement des intérêts de la dette coûte 10 millions d'euros par an à notre commune. En plus de cet handicap laissé par les majorités précédentes, notre ville a également été touchée par la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales ou encore la suppression des subventions en faveur de nos crèches, votée par le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Malgré ces difficultés, nous avons fait le choix courageux de ne pas augmenter les impôts locaux, les Blanc-Mesnilois n'ont en effet pas à pâtir des erreurs du passé et ne méritent pas non plus la double peine avec un État qui les asphyxie chaque jour un peu plus depuis 2012. Ainsi, l'augmentation de votre taxe foncière est due exclusivement au conseil départemental. Parallèlement, nous faisons davantage pour les habitants de notre commune.

Les travaux que la ville engage sont également moins chers et de plus grande qualité. De plus les entreprises avec lesquelles la ville travaille s'engagent dans le projet que nous portons. Ainsi, la Nantaise des Eaux Services a participé au financement d'une deuxième navette ProxiMesnil. Au-delà de cette volonté de ne pas augmenter les impôts tout en améliorant le quotidien des Blanc-Mesnilois, nous allons encore plus loin. La réduction de notre dette a diminué en deux ans de près de 20 millions d'euros. De quoi dégager des marges pour améliorer encore le service à la population.



Anne-Marie Delmas

« Vert et Ouvert »

Ces dernières semaines, des abattages massifs d'arbres sur l'avenue Henri

Barbusse et le mail Jacques Decour ont eu lieu sans concertation, ni des riverains, ni du conseil municipal. Après l'abattage d'arbres autour du square Stalingrad, lors de la création du square avenue Surcouf, au lieu d'intégrer les arbres existants, ceux que Suzanne MEIGNANT avait connus, on les a détruits.

Gaudi, un très grand architecte, disait : « Il me faut 30 minutes pour refaire le plan, il faut 100 ans pour faire un arbre. » Aucun projet ne peut justifier de tels abattages, de telles mises à mort. Thierry Meignen, candidat, déplorait l'abattage d'un arbre sur une parcelle privée rue de la Concorde, alors que le maire n'avait aucun pouvoir sur cette décision d'ordre privé.

Aujourd'hui le même, devenu maire, s'arroge le droit d'utiliser de l'argent public pour détruire le patrimoine public, alors qu'il en a la responsabilité. « Imposer aux promoteurs immobiliers 40 % de verdure ou de lacs artificiels »* est une illusion : le Plan Local d'Urbanisme leur permettra, dans certaines zones, la construction sur toute la parcelle, sans aucun espace vert. Ce PLU permet de bétonner comme rarement vu.

Les arbres, sources de vie, sont présents autour de nous depuis de nombreuses années. Les protéger pour notre qualité de l'air, pour l'apaisement de notre cadre de vie est respectueux des générations futures. Les détruire nous semble criminel. La santé de tous est la priorité des élus du groupe Vert et Ouvert

* Cf Le Blanc-Mesnilois n° 47 du 7 octobre 2016 page 4.



Alain Ramos

« Blanc-Mesnil au cœur »

Depuis la rentrée, nous assistons à un véritable festival, des millions par ci, des millions par là. Vous avez remarqué la floraison des panneaux annonçant 4,2 millions d'euros d'investissement pour les écoles. Comme vous ne pouvez pas faire le tour des écoles pour vérifier ces chiffres, nous l'avons fait pour vous. Résultat : le total n'est plus que de 2 801 500 €, soit un écart de 1 398 500 €.

Mais surprise ! Sur le panneau de Cachin, nous pouvons lire 553 500 €, mais dans une lettre du 15 septembre le maire écrit 250 000 €, pourtant il avait pris une décision le 22 juin de 334 020,60 €.

A ce moment, les investissements (2 801 500 € - 553 500 € + 334 020,60 €) effectués ne sont plus que 2 582 020,60 €. Sur le panneau de groupe scolaire Lurçat/Wallon, nous lisons 1 106 400 €, mais lors du conseil municipal, les travaux sont évalués à 893 219 € et nous apprenons que les travaux seront livrés et facturés en janvier 2017.

Ils n'entrent donc pas dans la comptabilité de 2016 et sont par conséquent à déduire des 2 582 020,60 €. Au final c'est bien 1 475 620,60 € qui ont été investis dans les écoles et non pas 4,2 millions annoncés par la communication de la municipalité de droite extrême. Cette explication démontre que les jongleries chiffrées du maire de droite extrême n'ont qu'un seul objectif : vous tromper sur la réalité des faits. Les effets d'annonce ne font pas une politique. La vérité est que la suppression de postes d'agents d'entretien aboutit à une dégradation du ménage quotidien des écoles.

Contact : blancmesnilaucoeur@gmail.com